

Arrêté de nomination de Melle Grados, Institutrice stagiaire à Saint-Pierre-de-Cernières.

Numéro d'inventaire : 1999.04447

Auteur(s) : Eure. Inspection académique

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Inspection académique de l'Eure (Evreux)

Imprimeur : Bauche (René), Evreux.

Date de création : 1928

Description : Feuille de papier bis de petit format.

Mesures : hauteur : 213 mm ; largeur : 135 mm

Notes : Académie de Caen - Inspection académique de l'Eure - République française. Evreux, le 26 juin 1928, l'Inspecteur d'Académie de l'Eure a nommé Melle Grados, Institutrice stagiaire à Broglie (Ecole de garçons), Institutrice stagiaire à Saint-Pierre-de-Cernières (Ecole des filles), à dater du 1er octobre 1928. "Monsieur le Maire est chargé de procéder à votre installation. Vous devez envoyer, le jour même, à M. l'Inspecteur primaire (ou à Mme l'Inspectrice) copie du procès-verbal de cette installation. Vous procéderez ensuite au récolement du mobilier dans les formes prescrites par le Règlement des Ecoles publiques." Signature illisible de l'Inspecteur d'Académie.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Nom de la commune : Évreux

Nom du département : Eure

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Eure, Évreux

ACADEMIE DE CAEN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSPECTION ACADEMIQUE
DE L'EURE

Evreux, le 26 JUIN 1928

à Mme l'INSPECTEUR D'ACADEMIE DE L'EURE,
à Mad^d. Grados, INSTITUT nice STAGIAIRE,
à Sbrooglie (garçons)

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté
du 26 JUIN 1928, je vous ai déléguée dans les
fonctions d'institutrice stagiaire à

St. Pierre - de Cernières
(Ecole de filles)

Vous voudrez bien vous rendre à ce poste pour le
1^{er} Octobre 1928 dernier délai.

M. le Maire est chargé de procéder à votre installation.
Vous devrez envoyer, le jour même, à M. l'Inspecteur
 primaire (ou à M^{me} l'Inspectrice) copie du procès-verbal
de cette installation.

Vous procéderez ensuite au récolelement du mobilier
dans les formes prescrites par le Règlement des Ecoles
publiques.

**Veuillez immédiatement m'accuser réception de la
présente lettre.**

L'Inspecteur d'Académie



